

La République du Centre - Edition Gien, 2 juin 2010

Les représentants syndicaux des ex-Proma reçus au ministère de l'Industrie

Si Sylvie Geerts et Corinne Godfré pour la CFDT, Jean-Joseph Gallo pour l'FO ont l'impression d'avoir été entendus et écoutés, hier matin, par trois conseillers techniques des ministères de l'Industrie et du Travail.

Au 87^{ème} jour d'occupation de l'usine Proma à Gien, les délégués syndicaux des ex-salariés, Sylvie Geerts et Corinne Godfré pour la CFDT, Jean-Joseph Gallo pour l'FO, ont été reçus hier matin au ministère de l'Industrie, à Paris. Ils se sont rendus sur place à bord d'un bus et se trouvaient une vingtaine de personnes. Ils ont été entendus et accueillis par trois conseillers techniques des cabinets des ministres de l'Industrie et du Travail, Jean-Pierre Baud, secrétaire adjoint de l'Etat, et Jean-Pierre Dour, directeur général de l'Etat, ont assisté à cette réunion.

« Nous avons appelé les actions entreprises depuis le début de l'occupation », argumentaient hier soir Corinne Godfré et Sylvie Geerts. « Lorsque nous avons parlé de la situation de l'emploi dans le Centre, nos interlocuteurs ont évoqué le Fonds national de restructuration du territoire afin de débloquer de l'argent pour faciliter l'installation d'entreprises. »

Une table ronde pour les 32.000 € ?

Pour le paiement de l'indemnité représentative de 32.000 €, les conseillers ont été moins directs. Ils ont pris les coordonnées de représentants de PSA, Proma et Lox, les dirigeants d'ordre du syndicat automobile généraux placés en liquidation. Il faut, afin d'organiser une table ronde. Le but étant que tous ne se retrouvent plus la nuit. Côté CFDT, on espère qu'un



HIER MATIN, À PARIS, une délégation d'ex-salariés de Proma a accompagné leurs délégués syndicaux. Sur place, ils ont reçu le soutien d'autres militants.

accord acceptable sortir de cette mesure qui devrait entrer la semaine prochaine. François Chénou, le secrétaire national, a écrit une lettre à l'Etat pour informer le

président de la République de la situation plus que critique des ex-salariés généraux. Si tel n'était pas le cas, des actions plus engagées pourraient être mises en place.

A. M.